



## Edito

### LA FIN DE L'ANNÉE APPROCHE, COMME L'AUSTÉRITÉ

Qu'il est beau ce mois de novembre à voir les feuilles tomber, quelques gelées matinales, un épisode neigeux et glacial tant redouté qu'il aurait pu effrayer plus d'un ours polaire. Ils ont tenu compte du bouleversement climatique et sont restés chez eux à regarder inlassablement le désastre causé par le capitalisme. Ces épisodes météorologiques peuvent sembler analogues au climat social avec des séquences qui se ressemblent et s'assemblent.

Elles se ressemblent dans les discussions sur le climat en occultant les décisions du capital pour culpabiliser et faire accepter l'impossible : des licenciements par milliers, des réductions de droits et de normes, un énorme chantage à l'emploi et des dividendes par milliards comme si l'argent des uns serait un contrepouvoir à la pauvreté et au chômage des autres. Le climat a bon dos.

Elles se ressemblent pour faire bloc, maintenir la peur et faire accepter l'inacceptable. Elles se ressemblent quand une grande partie des "dites" démocraties patronales font monter en flèche les fascistes en acceptant leur haine contre les travailleurs. Se battre contre les choix patronaux est de l'antifascisme. Se battre contre la casse sociale et pour nos droits, c'est défendre notre qualité de vie avec le vivant.

Elles s'assemblent quand, régulièrement, les phénomènes météo prennent l'ascendant sur les guerres impérialistes, les suppressions d'emploi, les délocalisations ou la hausse des prix et l'augmentation de la pauvreté. Elles se rejoignent lorsqu'une inondation catastrophique et dévastatrice n'épingle aucunement la défaillance des services publics qui n'ont plus les moyens de réaliser leurs missions faute de financement et avec des coupes budgétaires à répétition.

Elles s'entremêlent lorsque les mêmes catastrophes dites "naturelles" sont de la responsabilité de la privatisation des entretiens, de l'artificialisation et de la destruction des sols au profit des grands groupes industriels et commerciaux, de certains élus politiques avides de pouvoir et peu scrupuleux du respect des citoyens et des travailleurs présents et à venir. Ce sont les mêmes qui, la main sur le cœur et surtout le petit doigt sur la couture du pantalon, nous assènent leurs prêches, des discours pompeux sur le dérèglement climatique sans s'attaquer aux causes réelles et profondes.

Elles s'ajoutent sur la possibilité que le capitalisme pourrait se transformer, se rénover, devenir vertueux et même philanthrope de sa bonne volonté. A en entendre

.../...

### Sommaire :

Edito : La fin de l'année approche, ...	P. 1 & 2
USD Santé - Prise de parole 29/10	P. 2 & 3
Action des retraités le 3 décembre	P. 4
Tract CH George Sand	P. 5
Inauguration 80 ans Programme CNR	P. 6 & 7
Assises Départementales Grand Age	P. 8 & 9
Elections TPE	P. 10 & 11
Programme Formations Syndicales UD	P. 12



### AGENDA

\*\*\*

## ELECTIONS TPE (Très Petites Entreprises)

du 25 Novembre  
au 9 Décembre 2024



certains, le capital aurait toute la latitude pour se refonder, pour devenir un modèle de vertu. Probablement, si les profits ne baissent pas et que les aides financières publiques se déversent beaucoup plus ! Le verdissement n'est pas qu'une couleur, c'est une philosophie financière.

D'ailleurs, cette doctrine politique convient parfaitement au bloc centriste, de droite et d'extrême-droite. Ils ne se cachent pas pour vanter la transformation des entreprises, leurs fermetures et les licenciements ou encore plus de financement public à des fins de "préservation de la planète". Les grands défenseurs des travailleurs qui composent la majorité présidentielle de ce bloc unique sont exclusivement acquis à la cause patronale : baisse des recettes de la Sécu, baisse des budgets des collectivités et des ministères comme dans l'éducation nationale, pas d'augmentation des salaires, pas de hausses d'impôts des plus aisés, etc..., etc...

Ils soutiennent également le principe du travailler plus pour gagner moins avec encore une journée de travail gratuit. Enfin pas pour tout monde, pas pour le capital. On nous refait le coup de la solidarité qui pourrait alimenter la nouvelle branche autonomie.

Ils soutiennent l'augmentation de 5 % du reste à charge pour les consultations médicales et la prescription de médicaments, soutiennent la faiblesse des retraites et les budgets de rigueur. Bref, ils contribuent tous à ce que nous soyons de plus en plus vertueux dans nos choix de vie, dans nos modes de consommation. C'est ça joindre l'utile à l'agréable : il faut verdir la société comme les entreprises, la première en lui serrant la ceinture et les secondes en les gavant de notre régime.

L'ensemble de nos conquies sont encore une fois mis à mal. L'unité des travailleurs, des retraités, des chômeurs, de la jeunesse doit continuer d'être notre priorité, l'unité de l'organisation, une arme puissante pour inverser le rapport de forces. Convaincus et acharnés, nous allons y arriver.

N'oubliez pas, votez et faites voter pour les élections TPE jusqu'au 9 décembre.

Bon courage, les Camarades !

Sébastien MARTINEAU  
Secrétaire Général



## PRISE DE PAROLE DEVANT L'ARS LE 29 OCTOBRE 2024

Nous sommes réunis ce jour, car depuis hier le projet de loi de finances de la Sécurité sociale **2025** est débattu à l'Assemblée nationale, avec un vote prévu le 5 novembre.

**Avec ce PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale), c'est encore plus d'économies sur le dos de notre santé.**

La CGT dénonce des mesures dont les salarié.es et les retraité.es vont être les premières victimes. Alors même que l'on dénombre en moyenne 5000 fermetures de lits d'hôpitaux par an depuis le COVID, et que l'accès au soin et à la santé est de plus en plus difficile et coûteux, le gouvernement s'attaque de plein fouet aux dépenses de Sécurité sociale.

Non content de raboter une fois de plus le budget de la Sécurité sociale, le gouvernement souhaite encore et toujours stigmatiser et jeter en pâture les fonctionnaires.

Plutôt que de faire une loi qui tire vers le haut les droits des travailleurs, ce gouvernement préfère détricoter les droits des fonctionnaires, en passant de 1 jour à 3 jours de carence. (Le 1<sup>er</sup> jour de carence a prouvé que cela ne diminue pas le nombre d'arrêts mais que cela désorganise les services encore plus car les arrêts sont plus longs). Non ce n'est pas juste et normal !! Dans le privé, ce sont les 2/3 des salariés qui n'ont pas de jour de carence du fait de leurs accords d'entreprise.

La CGT revendique au contraire que l'ensemble des salariés n'aient plus de jour de carence.

Mais les jours de carence ne suffisaient pas, ils veulent aussi baisser la rémunération pendant les trois premiers mois du congé maladie à 90% du salaire, alors que déjà dans la FPH (Fonction Publique Hospitalière) et FPT (Fonction Publique Territoriale), lors d'un arrêt maladie, une partie des primes ne sont pas versées car elles sont liées à la présence. Encore un moyen pour diminuer nos droits et faire croire à la population de fausses vérités.

Les fonctionnaires, ils les aiment quand cela ne coûte rien !! Quelques applaudissements et hop ! on peut continuer à tuer l'hôpital public en toute impunité !

Ce matin, on entend à la radio que le gouvernement pense à mettre en place une nouvelle journée de solidarité ! De qui se moque-t-on ?

Pour rappel, le 1<sup>er</sup> échelon des ASH de la FPH sera une fois de plus en dessous du smic à partir du 1<sup>er</sup> novembre !

Pourtant dans le projet de loi de finances, le gel du point d'indice va durer encore et encore !! Après plus de 10 ans de gel, le gouvernement Macron nous a gracieusement accordé en 2 fois (2022 et 2023) 5% d'augmentation, bien loin de rattraper la perte de pouvoir d'achat cumulée depuis 2010.

**On meurt aux urgences et par renonciation aux soins ! Une jeune femme de 25 ans est décédée à Montpellier car les secours ont refusé de se déplacer !**

**La CGT porte 4 exigences pour sauver le système de santé**

### **Exigence 1 :**

#### **Sur l'organisation générale du système de santé**

Développement d'un maillage territorial dimensionné aux besoins réels de la population : centres hospitaliers, centres de santé, EHPAD, services de soins à domicile, structures sociales et du handicap, maternités, établissements spécialisés en psychiatrie, en pédiatrie, en médecine scolaire, du travail... tout doit être renforcé et développé !

Réouverture des services d'Urgences 7j/7, 24h/24, sans aucun tri pour y accéder, ni forfait à payer.

Arrêt des fermetures de lits, de places, de structures ; arrêt de la politique d'abolition des frontières entre le public et le privé par le biais des GHT, des fusions et CPTS (Communautés professionnelles territoriales de santé) ; arrêt des dérives du monde libéral à l'hôpital ; arrêt du financement du secteur lucratif par la Sécurité sociale.

### **Exigence 2 :**

#### **Sur la démocratie**

La Sécurité sociale doit être financée par les cotisations et gérée par les travailleurs par la voix de leurs représentants, pour une Sécu à 100%.

### **Exigence 3 :**

#### **Sur le financement**

C'est une urgence. Il faut sortir de l'enveloppe fermée (ONDAM) qui crée des déficits artificiels et de la tarification à l'activité (T2A). Il faut supprimer la CSG et renforcer un financement s'appuyant sur les cotisations sociales et arrêter les exonérations de cotisations (plus de 80 milliards de cadeaux aux patrons par an). Il faut aller vers une Sécurité sociale à 100% qui ne doit pas financer le secteur privé lucratif.

### **Exigence 4 :**

#### **Sur les moyens humains**

Le bilan dans notre secteur est catastrophique. La santé des salariés est fortement impactée par des conditions de travail insoutenables : la réduction du temps de travail doit être au cœur de nouvelles avancées sociales (32 heures sur 4 jours, retraite à 60 ans avec départ anticipé à 55 ans pour les métiers pénibles et la CGT continue d'exiger l'abrogation de la réforme des retraites) ; il y a urgence à augmenter les effectifs de 10% dans les hôpitaux, le médico-social et le social (au travers d'un grand plan de formation et d'embauche).

- Le secteur a du mal à fidéliser et à recruter. On évalue à 200000 ceux qui ont quitté les hôpitaux. Les salaires doivent être augmentés immédiatement de 15%. Nos métiers, à prédominance féminine, doivent être protégés et reconnus. Les qualifications doivent être encouragées par un système de formation de qualité et valorisées, tout comme l'expérience.
- Les moyens pour la formation professionnelle doivent être renforcés ; la réforme des professions paramédicales doit stopper et les écoles de formation doivent être protégées ; Parcoursup qui se révèle bien un échec total doit être supprimé.

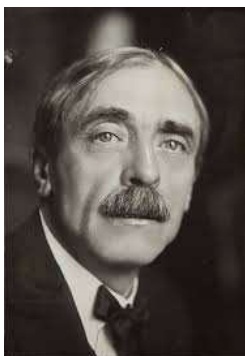
**PLFSS 2025 : l'austérité tue !**

**Entre cadeaux au grand patronat et réponses aux besoins de la population en matière de santé, le gouvernement fait le choix du pire !**

Emmanuelle Arnoult-Marais

Secrétaire Générale

## **& La maxime du mois &**



**QUI NE PEUT ATTAQUER LE RAISONNEMENT  
ATTAQUE LE RAISONNEUR.**

**PAUL VALÉRY**

**Revalorisation des pensions, NON aux 1/2 mesures !**

L'UCR-CGT a pris connaissance, comme beaucoup de retraité.e.s, des nouvelles propositions du gouvernement en matière de revalorisation des pensions.

Au-delà du fait qu'il soit inédit que l'annonce ait été faite par un président de groupe politique à l'Assemblée nationale, en lieu et place d'un.e représentant.e du gouvernement, ces mesures vont, une fois de plus, aggraver la perte de pouvoir d'achat de l'ensemble des retraité.e.s.

0,9 % au 1er janvier 2025 pour toutes et tous, et 0,9 % au 1er juillet 2025 pour celles et ceux dont la pension (base plus complémentaire) est inférieure au Smic net, accompagné d'un chèque pour compenser la sous-indexation des six premiers mois de l'année. De qui se moque-t-on ?

**Ces mesures ne répondent en rien aux revendications exprimées par les retraité.e.s et ne permettent pas de compenser les pertes subies depuis des années.**

Aujourd'hui, la réalité est là : entre le 1er janvier 2020 et le 1er juillet 2024, pour une pension de base de 1600 €, la perte cumulée s'élève à 2618,44 €.

Les retraité.e.s ne sont en rien responsables des choix politiques et budgétaires désastreux qui ont conduit à la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

**Plus que jamais, les retraité.e.s doivent rester mobilisé.e.s !**

L'UCR-CGT, ainsi que d'autres organisations et associations de retraité.e.s, **appelle l'ensemble des retraité.e.s à amplifier la signature de la pétition unitaire (<https://chng.it/6zJ8pdyWPM>) et à se mobiliser massivement le 3 DÉCEMBRE 2024 sur l'ensemble du territoire pour exiger :**

- *Le rattrapage de la baisse du pouvoir d'achat, avec, comme première mesure, une augmentation immédiate de 10 % ;*
- *Pour les petites retraites : une augmentation de 300 € du Minimum Contributif (MICO - régime général), du Minimum Garanti (MIGA - fonction publique) et de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) ;*
- *L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen.*

**SIGNEZ MASSIVEMENT LA PETITION EN LIGNE  
MANIFESTEZ LE 3 DÉCEMBRE 2024**

➤ **DANS LE CHER, TROIS RASSEMBLEMENTS LE 3 DÉCEMBRE** ◀

- ⇒ **BOURGES**      **10H30**      **Place Séraucourt**
- ⇒ **VIERZON**      **10H30**      **Sous-Préfecture**
- ⇒ **ST-AMAND**      **10h30**      **Place de la République**

## LA « QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL » VUE PAR LA DIRECTION ?

Depuis plusieurs mois, la CGT alerte la Direction lors des instances (F3SCT notamment) du management délétère mis en œuvre par certain.e.s au sein de l'hôpital.

Le management par la peur ou la terreur n'est pas tolérable au sein de notre établissement, il est de la responsabilité de la direction d'y mettre fin.

### Pour rappel :

Un manager dit « toxique » ou malveillant accorde plus d'importance à son pouvoir qu'à ses responsabilités.

Il voit ses collègues comme des outils, sans se soucier de leurs besoins ou de leurs sentiments. Il cherche constamment à affirmer sa supériorité et à montrer son savoir, avant même d'écouter ses collaborateurs. Il est aussi manipulateur et habile, car il sait parfaitement simuler l'empathie, l'écoute et la bienveillance en présence de sa hiérarchie.

Il se transforme ainsi en un véritable caméléon, ce qui rend sa détection plus difficile.

Cette façon d'encadrer vise à obtenir une parfaite obéissance des agents qui, par peur de répercussions, représailles ou entraves dans leur évolution de carrière pensent qu'il vaut mieux ne rien dire.

Les effets sont gravissimes pour les agents et les exposent à des risques psycho-sociaux majeurs.

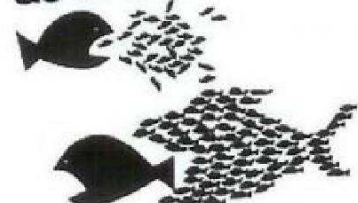
Tout cela avait déjà été mis en exergue via l'expertise demandée par le CHSCT en 2017. Et depuis ? Rien n'a changé et les problématiques perdurent.

**Il est temps de dire stop ! La direction doit prendre ses responsabilités !**

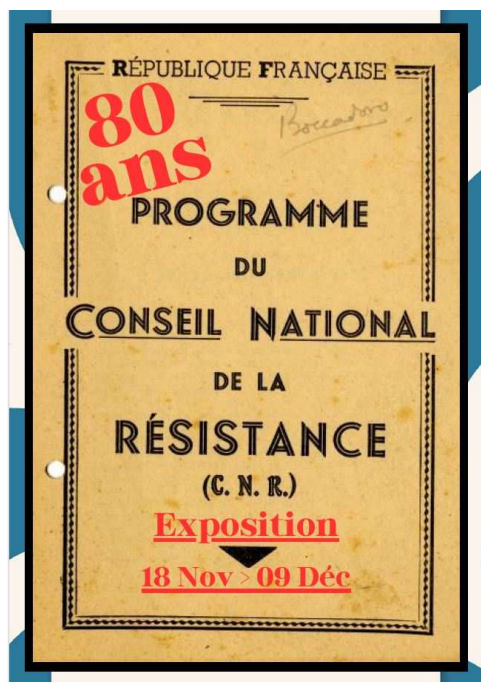


**ENSEMBLE  
ON EST PLUS FORTS !**

**C'EST TOUS  
ENSEMBLE  
QU'IL FAUT LUTTER**



# Inauguration Exposition "Les 80 ans du Programme du CNR" Mairie de Bourges – Mardi 18 novembre 2024



M. le Conseiller municipal délégué à la mémoire du patrimoine et aux anciens combattants,  
Mesdames, Messieurs,

Je tiens en premier lieu à remercier la municipalité de Bourges d'accueillir notre exposition consacrée aux 80 ans du Programme du Conseil national de la Résistance.

Avant de dire quelques mots sur l'importance de faire connaître ce programme, je voudrais présenter rapidement notre association.

Nombreuses sont les citations pour rappeler l'importance de s'intéresser et de connaître son histoire. Je me contenterai de citer un proverbe africain, qui, me semble-t-il, correspond bien à notre travail à l'Institut d'histoire sociale CGT : « *Aussi longtemps que les lions n'auront pas leur historien, les récits de chasse tourneront toujours à la gloire du chasseur.* »

L'Institut d'histoire sociale CGT a été créé en 1982 par la CGT à l'occasion de son 41ème congrès à Lille. Georges Ségué, qui quitte alors son poste de secrétaire général de la CGT, en est l'initiateur et en devient le premier président.

L'histoire sociale ne s'attache pas à un récit purement factuel fait de récits sur de « grands événements », de « grands hommes » ou de « grandes

dates ». Elle s'attache à une vision plus globale des phénomènes historiques, en étudiant les rapports sociaux au sein de la société. La CGT est un syndicat de salariés révolutionnaire puisque nous aspirons à changer la société en se débarrassant du système capitaliste. Notre approche de l'histoire sociale est donc axée avant tout sur les rapports sociaux entre les travailleurs et ceux qui possèdent les moyens de production et les richesses, ce qu'on appelle *la lutte des classes* dans laquelle la CGT a joué un grand, un très grand rôle. Notre travail est documenté, rigoureux. Il est d'ailleurs très largement estimé par les universitaires et les historiens professionnels.

Depuis 1982, l'institut national a fait de nombreux petits. Plusieurs fédérations de la CGT ont créé leur propre institut, travaillant sur des sujets touchant leur secteur d'activité. D'autre part, des instituts ont été créés dans les territoires, à l'échelon d'un bassin d'emploi, d'un département ou d'une région. C'est le cas de notre institut qui est régional, la région Centre-Val de Loire. Aujourd'hui, les IHS CGT représentent le plus grand réseau d'historiens amateurs en France, et fournit le plus grand nombre de publications et travaux historiques.

Notre IHS CGT s'attache à rappeler l'histoire de nos syndicats, de notre syndicalisme CGT, les conflits sociaux, les militants, les syndicats, mais aussi l'engagement de la CGT dans nombre de domaines sociaux et sociétaux. C'est ainsi que nous avons traité dans notre revue régionale l'engagement de la CGT pour la paix, pour l'écologie, les services publics, les Comités départementaux de Libération, les bourses du travail et bien d'autres sujets encore, toujours dans une perspective régionale.

Dans chaque département un collectif est constitué, chargé de travailler les sujets locaux, d'écrire des articles pour nos différentes publications syndicales et d'animer l'association.

C'est ainsi qu'en 2014, à l'occasion du centenaire du début de la Première Guerre mondiale, nous avons proposé une série de conférences sur les causes de ce conflit. En 2021, nous avons renouvelé cette expérience à l'occasion des 150 ans de la Commune de Paris. Nous intervenons régulièrement dans les congrès de nos syndicats ou de nos structures pour présenter aux militants notre travail, non pas en donneur de leçons ou pour magnifier le passé, mais pour les aider à mieux comprendre le monde d'au-

aujourd'hui et être mieux armés dans leur activité syndicale. Je reprendrai la formule de Robert Auvity ancien secrétaire de l'UL CGT de Bourges et qui fut président de notre IHS régional de nombreuses années : « *Nous ne sommes pas des historiens, nous sommes des militants de l'histoire* ».

Mais les instituts CGT d'histoire sociale ont une autre mission et pas des moindres : la préservation des archives, car sans archives, impossible d'écrire l'histoire. Pour cela, nous aidons, nous conseillons les syndicats et structures CGT de notre département pour conserver dans les meilleures conditions possibles leurs archives. D'ailleurs l'Union départementale a déposé il y a quelques années déjà, une partie, la plus ancienne, de ses archives aux Archives départementales où elles sont aujourd'hui classées et conservées dans les meilleures conditions possibles. Elles sont accessibles à tous, sous réserve d'en faire la demande à l'Union départementale CGT du Cher. Ce fonds est riche et révèle tout un pan de l'histoire de notre département, souvent méconnu voire effacé de notre mémoire collective. Qui se souvient, par exemple, que la première bourse du travail, inaugurée le 14 mars 1897, en présence du maire de l'époque, était située au 42 de la rue Courarlon ?

Quelques mots pour finir sur l'exposition qui est présentée aujourd'hui.

Cette exposition retrace l'histoire du Programme du CNR, titré lors son édition *Les jours heureux*, signé à l'unanimité par le Conseil national de la Résistance le 15 mars 1944.

Juste un aparté, pour rappeler que ce Conseil national de la Résistance est unique en son genre. Dans tous les pays européens occupés, des mouvements de Résistance ont combattu le nazisme et les armées allemandes. Mais, il n'y a qu'en France que s'est créé un organisme fédérant la plupart des grands réseaux de Résistance au-delà des divergences politiques, religieuses ou philosophiques. De plus, toutes les décisions prises par le CNR l'ont été à l'unanimité. Entre parenthèses, cela explique que le droit de vote des femmes n'y figure pas, une des composantes y étant farouchement opposée.

Le but de cette exposition n'est pas seulement de raconter l'histoire de ce Programme, mais de rappeler que, dans un pays exsangue, sortant de plus de

quatre années d'occupation, où des millions de bâtiments ont été détruits, où tout manque, où la population a souffert les pires maux, on a pu mettre en place des réformes qui ont permis de véritables avancées sociales et sociétales.

Nationalisation de l'énergie avec la création d'EDF-GD et création du statut des gaziers-électriciens ; nationalisation des charbonnages ; des grandes banques et compagnies d'assurances ; de grandes entreprises comme Renault, Air France ; création des comités d'entreprises ; statut des fonctionnaires ; et bien sûr création de la Sécurité sociale. La liste est loin d'être complète.

Mais les capitalistes, un temps discrets car ayant largement collaboré avec les nazis et surtout le rapport de force leur étant nettement défavorable, ne l'entendent pas de cette oreille. Patiemment, année après année, avec la complicité des gouvernements successifs, ils vont déconstruire, détricoter toutes ces avancées sociales.

Le meilleur exemple étant sans doute la Sécurité sociale. On est loin, très loin de ce qu'elle est lors de sa mise en place. Ambroise Croizat, conformément au Programme du CNR confié aux représentants des assurés, c'est-à-dire aux syndicats, la gestion de la Sécu. Et ça marche ! En moins de 25 ans, 33 CHU vont être bâtis, entièrement payés comptant sans un centime d'emprunt ; la mortalité maternelle va chuter, en 1946 et 1947 la diminution annuelle est de 20%, l'espérance de vie va faire un bond spectaculaire. La Sécu est alors entièrement financée par les cotisations. Le principe du financement et des prestations versées étant simple « de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins ». Aujourd'hui, la Sécu, et particulièrement la branche maladie est principalement financée par l'impôt, notamment par la TVA, impôt le plus injuste qui soit.

Voilà, j'espère que vous apprécierez le travail réalisé par l'IHS CGT et que vous prendrez plaisir à lire ces huit panneaux. J'espère aussi que nombreux seront les Berruyers et Berruyères à visiter cette exposition.

Je vous remercie de votre attention.

Catherine Fourcade

Coanimatrice avec Philippe Texier  
du Collectif du Cher de l'IHS CGT Centre-Val de Loire

**L'EXPOSITION EST VISIBLE JUSQU'AU 9 DÉCEMBRE 2024  
DANS LE HALL DE L'HÔTEL DE VILLE - RUE JACQUES RIMBAULT  
À BOURGES**

## ASSISES DEPARTEMENTALES DU GRAND AGE

### UN SONDAGE EXCLUSIF :

Les Français et le grand âge, réalisé sur un échantillon de 1000 répondants représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, confirme largement nos réflexions et revendications concernant ce sujet.

- Le financement de la prise en charge des personnes âgées dépendantes est perçu comme insuffisant par 72% des Français.
- 65% des Français jugent que les EHPAD ne répondent pas suffisamment aux besoins des seniors dépendants.
- 64% des sondés jugent les coûts des EHPAD comme injustifiés.
- 84% des Français se déclarent favorables à un renforcement du financement public des EHPAD.

Divers enseignements concernant la vie en EHPAD et le maintien à domicile sont évoqués dans cette enquête consultable à l'UD.

Les expressions des divers intervenants ont apporté des éclairages pertinents sur la situation du grand âge.

⇒ Pétition initiée par le Conseil départemental du Cher demandant une réforme ambitieuse du financement du grand âge

- Alerte sur des situations au bord de la rupture avec un déficit en hausse dans 100% des EHPAD
- Expérimentation des sources de financement
- Aggravation du coût pour les communes ainsi que des difficultés de recrutement liées à des formations insuffisantes et conditions de travail et de rémunération dégradées.
- Amélioration des structures notamment en termes d'environnement familial, lien social, activité ...
- Rôle important des maires, élus et tous personnels.
- Besoin d'une loi concernant les services de soins à domicile.
- EHPAD du Futur et changement de logique

(espaces communs, chambres, administration, animation, autonomie aux déplacements....

En conclusion, réinstaurer le dialogue.

### NOTRE APPRECIATION CGT

Si les conditions d'une intervention n'étaient pas remplies lors de ces assises, notre Union départementale revendique des décisions et remarques plus offensives concernant ce sujet.

### QUEL FINANCEMENT POUR LE GRAND ÂGE (1<sup>ère</sup> table ronde)

Nous sommes très loin des promesses faites par le Président de la République et son Premier ministre d'engager une loi sociétale pour le grand âge avec les moyens financiers et structurels à la hauteur des enjeux.

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) qui gère la création par le gouvernement d'une soi-disant 5<sup>ème</sup> branche de la Sécurité sociale ne ressemble pas à une caisse de Sécurité sociale ni dans sa gouvernance, ni dans son fonctionnement.

Son financement (37,2 milliards d'euros en 2023) ne relève pas du salaire socialisé mais de l'impôt.

- Une partie de la CSG (88 %)
- La Contribution Additionnelle de Solidarité Autonomie (CASA) = taxe sur les pensions de retraite.
- La Contribution Solidarité Autonomie (CSA) = journée de solidarité dont certains évoquent le doublement.
- Dotation de l'Etat pour le Ségur.
- Taxe sur les salaires.

### Position de la CGT

- Nouvelle loi "grand âge" prenant en compte les réels besoins des personnes en perte d'autonomie intégrés dans la branche maladie de la Sécurité sociale.
- Laisser croire que cotisations et impôts ou taxe affectés sont de même nature est une contre vérité.
- Nous estimons nécessaire 300000 embauches (200000 pour les EHPAD et 100000 pour les services à domicile) de personnels formés,

qualifiés, reconnus et correctement rémunérés.

## **DEMAIN, QUELLES PROPOSITIONS POUR NOS AINÉS DÉPENDANTS (2<sup>ème</sup> table ronde)**

### **EHPAD et perte d'autonomie**

Nous constatons un virage domiciliaire voulu par le gouvernement au détriment de la prise en compte de la perte d'autonomie intégrant les investissements nécessaires au niveau des EHPAD. L'opposition entre domicile et établissement transparait alors que seule l'instauration d'un grand service public de l'autonomie dans le cadre d'une Sécu à 100% répondrait aux enjeux actuels.

Nous réclamons ainsi des médecins prescripteurs attachés aux structures et la présence d'infirmières 24h/24 dans les établissements.

### **Prix de journée EHPAD et propositions**

Le fait que les malades soient appelés à payer non seulement tout le fonctionnement, mais encore les amortissements et les intérêts d'emprunt pour les locaux qui appartiennent à la collectivité relève d'une approche capitalistique de la santé.

### **Que faut-il changer ?**

- Ce système basé sur une philosophie d'inégalité puisqu'il n'y a pas deux établissements qui ont le même prix de journée.
- Ce système qui considère que la dépendance ne relève pas de la maladie mais est une situation sociale qui doit être à la charge des familles.

### **Les EHPAD publics**

En 2024, 9 EHPAD sur 10 connaissent de graves difficultés financières.

Cette table ronde évoque entre autres le rôle des collectivités locales

### **L'exemple des Côtes d'Armor**

Un collectif de maires attaque l'Etat en justice pour non-respect de l'alinéa 11 du préambule de la constitution qui prévoit que : "*La Nation garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence*"

Les causes de ces difficultés sont la sous dotation par l'Etat au travers de la loi de financement de la sécurité sociale, et le nombre insuffisant d'emplois créés pour répondre aux besoins croissants. Alors que la défenseuse des droits estime qu'un ratio d'un soignant devrait être de 0,8 pour une personne dépendante, nous en sommes encore à 0,5. A cela se sont ajoutés les effets de l'inflation, des salaires trop faibles et des conditions de travail trop éprouvantes qui entraînent des démissions. L'Etat répond par des enveloppes financières ponctuelles insuffisantes qui permettent le maintien à flot d'un système en péril mais condamne les EHPAD publics à moyen terme.

Le coût mensuel moyen pour un résident est de 2000 euros par mois, sachant que la moyenne des retraites est de 1531 euros. Trop souvent l'Allocation pour personne âgée (APA) ne suffit pas et le reste à charge est important. Les familles sont parfois mises à contribution ou alors la maison, fruit du travail de toute une vie est vendue pour financer les restes à charge.

Inacceptable !



# Pour les élections dans les très petites entreprises

**Du 25 novembre au 9 décembre 2024**

**Dans les entreprises de moins de 11 salarié.es**

Les suppressions d'emplois, fermetures d'entreprises, délocalisations, se poursuivent dans l'industrie, le bâtiment et travaux publics, le commerce, etc... saccageant l'économie locale, entraînant des conséquences directes sur les petites entreprises et l'artisanat et mettant en péril vos emplois.

De la même manière, les pressions, pour réduire leurs « coûts », exercées par ces entreprises sur leurs sous-traitants, essentiellement composés de TPE dans lesquelles vous travaillez, ont des conséquences néfastes directes sur vos salaires, vos conditions de travail, etc...

Alors que les riches sont de plus en plus riches, que les dividendes versés aux actionnaires atteignent des sommets vertigineux, la situation est de plus en plus catastrophique pour des milliers de salariés en région Centre-Val de Loire, comme partout dans le pays.

Dans ce contexte, la CGT a toujours été à l'offensive, pour rassembler les salariés dans l'action, prendre des initiatives. Notre syndicat organise les travailleurs sur leur lieu de travail pour défendre ensemble leurs intérêts et gagner de meilleures conditions de vie et de travail.

**La CGT, forte de son histoire de plus de 129 ans de défense des salariés**, pour porter leurs revendications et pour le progrès social, a toujours su apporter des alternatives aux attaques depuis plus de 40 ans : Sécurité Sociale, convention collective, hôpital public, fonction publique et services publics, éducation et formation, culture, retraites, conditions de travail, salaires, etc... sont les véritables colonnes vertébrales de nos combats quotidiens.

La CGT est à l'initiative de la plupart des combats contre les licenciements, pour le maintien et le développement du travail dans les territoires, au plus près des lieux de vie. Elle est motrice des grèves et des manifestations pour garder et améliorer nos régimes de retraite par répartition, pour le développement de l'hôpital public et un accès aux soins de qualité, pour des services publics de qualité et de proximité, pour la réindustrialisation de nos départements.

Les combats des salariés, tant individuels que collectifs, pour eux-mêmes et leurs familles, pour les générations futures et pour préserver les ressources naturelles et l'humain, peuvent et doivent se faire avec la CGT, seul syndicat de luttes, de revendications progressistes. Pour cela, chaque voix compte.

**Et pour  
que chaque voix compte,  
votez et faites voter CGT  
La CGT est l'organisation qu'il vous faut  
pour revendiquer :**

FLASHER CE CODE  
POUR TÉLÉCHARGER  
ANONYMEMENT ET  
GRATUITEMENT  
DES FICHES PRATIQUES  
POUR CONNAÎTRE VOS DROITS



- ⇒ *Le maintien et le développement des emplois et des activités*
- ⇒ *Des augmentations de salaires partout et le SMIC à 2000 € brut*
- ⇒ *L'égalité salariale Femme/Homme et plus largement les mêmes droits pour toutes et tous*
- ⇒ *Des conditions de travail qui ne mettent pas en danger l'état de santé psychologique, mental et physique*
- ⇒ *Une formation professionnelle continue qui permet une évolution de carrière qualifiante*
- ⇒ *La reconnaissance des qualifications pour l'ensemble des métiers et les salaires qui en découlent*
- ⇒ *Un Code du travail plus protecteur et des Conventions Collectives de haut niveau social*
- ⇒ *Un accès aux soins de haute qualité pour l'ensemble des salariés et de la population*
- ⇒ *L'abrogation de toutes les lois qui cassent nos acquis sociaux depuis des années, et notamment la réforme des retraites pour un retour à une retraite à taux plein à 60 ans pour toutes et tous*
- ⇒ *La nécessité de droits nouveaux pour un monde meilleur*
- ⇒ *Mettre en échec la réforme régressive et scandaleuse de l'assurance chômage*

La liste des propositions est longue et non exhaustive. Nous vous invitons à prendre contact avec nous pour pouvoir en discuter et échanger, pour construire une démarche qui vous corresponde, qui serve l'intérêt général.

Voter CGT, c'est se donner les moyens pour défendre ses droits, d'en conquérir de nouveaux, de négocier quand c'est nécessaire.

Le vote CGT est le seul qui agit quotidiennement et résolument pour l'émancipation de toutes et tous. Nous vous donnons rendez-vous dans nos structures locales.

### **Bulletin contact ou d'adhésion à la CGT :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Entreprise : \_\_\_\_\_

### **Bulletin à retourner à :**

Union Régionale CGT Centre-Val de Loire  
1 rue du Colonel Montlaur - 41000 BLOIS  
ou par mail : [urcvtl.cgt@gmail.com](mailto:urcvtl.cgt@gmail.com) - 06.30.09.66.19

**Syndiquez-vous,  
Rejoignez la CGT!**





# FORMATION SYNDICALE UD-CGT 18

## PROGRAMME 2025

### LES STAGES DEPARTEMENTAUX

<b>Désignation</b>	<b>Dates</b>	<b>Animateurs</b>	<b>Thèmes abordés</b>	<b>A qui s'adresse-t-il</b>
<b>Développer la CGT</b> (ex Niveau 2) <u>2<sup>ème</sup> partie</u> <u>1<sup>ère</sup> partie</u> <u>2<sup>ème</sup> partie</u>	<b>24 au 28 Février</b> <b>19 au 23 Mai</b> <b>3 au 7 Novembre</b>	Commission Formation	1 <sup>ère</sup> partie ; la transformation du travail, le système capitaliste, construire le rapport de forces.  2 <sup>ème</sup> partie ; mondialisation, Europe, emploi industriel, services, services publics.	Tous les militants(es) qui ont suivi le Niveau 1  Tous les militants(es) ayant suivi le N 2 - 1 <sup>ère</sup> partie
<b>CoGiTiel</b> Union Départementale décentralisée dans les U.L.	<b>A définir</b>	Commission Formation	Formation à la gestion du fichier syndical à partir de l'outil informatique CGT : CoGiTiel	Les trésoriers et secrétaires à l'orga. et à la vie syndicale des syndicats et des UL
<b>CSSCT - Tronc commun</b> (Santé, Sécurité et Conditions de Travail)	<b>16 au 20 Juin</b>	Commission Formation	Santé au travail. Rôle et mission du CHS CT. Analyse d'un accident du travail. La réglementation.	Les élus CHS-CT
<b>CSSCT AT/MP – Harcèlement moral</b>	<b>22 au 26 Septembre</b>	Commission Formation	Le Harcèlement	Elus CHSCT ayant suivi le tronc commun. Tous les syndiqués ayant fait le 1 <sup>er</sup> niveau
<b>PRUDIS</b>	<b>20 au 24 Janvier</b> et <b>15 au 19 Septembre</b>	Philippe BERNARDIN Marie-Josée NIZON Laure CAUDRON	CPH	Les Conseillers Prud'hommes
<b>Organisation et vie Syndicale</b>	<b>A définir</b>	Commission Formation	L'organisation, la syndicalisation, la vie syndicale dans le syndicat et à l'Union Locale.	Les secrétaires généraux, les secrétaires à l'organisation. et les trésoriers des syndicats et des UL.
<b>Politique Financière</b>	<b>A définir</b>	Commission Formation	La politique financière dans le syndicat et à l'Union Locale.	Les secrétaires généraux, les secrétaires à l'organisation. et les trésoriers des syndicats et des UL.
<b>Communication orale</b>	<b>6 au 10 Octobre</b>	Patrick BAUDOIN	Aborder les différents modes de communication, mise en situation, usage de moyens vidéo.	Aux responsables de syndicat, élus et mandatés (2 personnes maximum par syndicat en fonction des places disponibles)
<b>CSE - Prise de mandat</b>	<b>10 au 14 Mars</b> et <b>24 au 28 Novembre</b>	Commission Formation	Le CSE	Aux DS, candidats ou futurs candidats
<b>Formation de formateurs</b>	<b>A définir</b>	Commission Formation	Animer des stages syndicaux	Tous les militants(es) ayant suivi le N 2 complet
<b>Défenseur syndical</b>	<b>14 au 18 Avril</b>	Commission Formation	Défense et accompagnement du salarié.	Les militantes(ts) désignées (és) comme défenseurs
<b>Journée d'étude DISCRIMINATION</b>	<b>A définir</b>	Commission Formation	Discrimination sur les lieux de travail	Tous les militant(e)s
<b>Journée d'étude SECURITE SOCIALE</b>	<b>A définir</b>	Commission Formation	Enjeux de la Sécurité sociale	Tous les militant(e)s

**Pour les formations dans les UL,  
le programme vous parviendra dans un prochain bulletin.**